

COMMUNE DE MARVAL
(Haute-Vienne)
Compte rendu du Conseil Municipal
du vendredi 7 mai 2021

Ouverture de la séance à 18h30

Présents :

M. Dominique BERTRAND, Mme Léa BLANC, M. Christopher CARRINGTON, M. Sylvain CASSORE, Mme Christine DESDOITS, Mme Rachel HAAG, M. Pierre HACHIN, M. Michel JEAN, Mme Edith LEGER, Mme Marie LINET, M. Pierre MANDON, Mme Yolande PIRONNET, Mme Carole RELLAND, M. Jérôme SUET.

Faute d'autre volontaire, Rachel HAAG se propose comme secrétaire de séance et rédactrice du compte rendu.

Validation du compte rendu de la dernière séance du 9 avril 2021

Vote pour la validation du compte rendu de la dernière séance : à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation

Monsieur le Maire énonce que depuis le 9 avril 2021 une décision a été prise :

DECISION N° 15-2021 en date du 29 avril 2021 d'accepter le devis de l'Entreprise MAZIERES pour l'achat de quatre tables extérieures au prix total de 2 360.00 euros hors taxes.

Groupement de commandes pour l'étude diagnostic des systèmes d'assainissement collectif sur le territoire de la Communauté de Communes Ouest Limousin et études de transfert de la compétence assainissement

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la préparation du transfert de la compétence assainissement collectif, la Communauté de Communes Ouest Limousin envisage de réaliser une étude de diagnostic des systèmes d'assainissement collectif. Pour ce faire, elle propose à chaque commune la signature d'une convention.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que la commune adhère au groupement de commande.

Pour le transfert de compétence : 13 pour, 1 abstention

Virement de crédits – budget annexe assainissement :

Une écriture comptable est nécessaire pour intégrer les travaux achevés au patrimoine de l'assainissement. Cette écriture s'effectuera de la manière suivante :

- augmentation à l'article 2318 en dépenses pour un montant de 39 737.64 euros,
- augmentation à l'article 2315 en recettes pour un montant de 39 737.64 euros.

Vote à l'unanimité

Proposition d'achat d'un bâtiment au Bourg de MARVAL

Concernant le bâtiment sur la parcelle cadastrée AB 90, le propriétaire propose le prix de 5 000 euros. Monsieur le Maire mentionne que ce prix est correct.

Jérôme SUET explique pourquoi l'achat du bâtiment cadastré AB 171 ne s'est pas fait et dit que ce projet avait déjà été voté lors du précédent Conseil Municipal.

Carole RELAND souligne que c'est une bonne idée de rénover le centre bourg, de vouloir créer de l'activité et installer des commerçants ou des artisans.

Le prix estimatif des travaux proposé par l'ATEC (Agence TECHnique départementale) est de 50 000 euros avec des possibilités de demander des subventions.

Vote : 12 pour, 1 contre, 1 abstention

Demande de subventions pour l'achat de mobilier urbain

Vote : 13 pour, 1 abstention ;

Concernant les travaux de rénovation de l'église de Milhaguet, une demande de subvention doit être adressée auprès de la DRAC pour un diagnostic des structures de l'église.

Vote : 13 pour, 1 abstention

Demande de subventions pour l'achat d'un tracteur et autre matériel de voirie

Monsieur Le Maire explique qu'avec du bon matériel il est possible de travailler de manière écologique (ex : fauchage raisonnée...)

Monsieur Sylvain CASSORE explique qu'une commune doit investir dans du neuf, l'achat d'occasion n'est pas la même écriture comptable et ne donne pas droit aux subventions.

Vote : 13 pour, 1 abstention

Avis sur tout projet éolien

Monsieur Le Maire explique que l'avis défavorable sur le projet éolien n'a pas été pris en compte comme celui d'autres communes alentours.

Monsieur le Maire donne lecture d'une délibération concernant les projets éoliens et propose de reprendre ce même texte. Le but est de pouvoir préserver l'environnement.

Pour à l'unanimité

Questions diverses :

- Site internet : Madame Carole RELAND explique que le Data Center OVH qui a brûlé n'est pas encore remis en service. Une page Facebook pour la commune a été ouverte.
- Panneaux de signalisation : Madame Carole RELAND demande la pose de panneaux de limitation de vitesse 30 km/h dans le village du Puy Chevalier, voir pour les autres villages de la commune.
- Dépôt de véhicules : Monsieur Dominique Bertrand demande si la Mairie l'évacuation des véhicules en haut du bourg est en cours. Oui, cela se fait petit à petit.
- Monsieur Michel JEAN donne lecture d'une lettre qu'il a adressé à la mairie concernant le détournement de parcelles agricoles par des particuliers. Monsieur le Maire explique que

nous sommes en attente de la création du PLUI, que si ces particuliers cotisent à la MSA il n'y a pas de problème et qu'une surveillance sera faite pour des projets encadrés.

- Madame Marie LINET informe qu'il est possible de s'inscrire sur une liste ouverte à la mairie pour des vaccinations à CUSSAC le 20 mai 2021.

- Madame Marie LINET informe que le Parc Naturel Régional Périgord Limousin organise une sortie le 19 mai 2021 à 14 h au Puy Chevalier pour découvrir le sonneur à ventre jaune (grenouille).

- La Compagnie SILEMBLOC (Théâtre et Cirque) a fait une demande pour s'installer temporairement sur un terrain communal pour des répétitions et des représentations.

- Si les conditions sanitaires le permettent, il y aura un feu d'artifice pour le 14 juillet.

- Monsieur le Maire demande les volontaires pour la distribution des derniers comptes-rendus : 11 conseillers se proposent.

- Rappel du chantier participatif pour la plantation de fleurs le samedi 15 mai.

- Rappel : la commune organise un concours des maisons fleuries. L'inscription se fait en mairie

La séance est levée à 20h20.

Rachel HAAG

Secrétaire de séance,

Pierre HACHIN

Maire,